

Québec, le 23 novembre 2000

Envoi par courrier et par télécopieur : (514) 840-3223

Monsieur Jean Riva
Hydro-Québec
855, rue Sainte-Catherine Est, 15^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Objet *Projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan par Hydro-Québec*
Questions complémentaires du 23 novembre 2000

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous apprécierions grandement recevoir les réponses au fur et à mesure et ce d'ici le 7 décembre prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin.
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan par Hydro-Québec

Questions du 23 novembre 2000

Question 1

Quelles ont été les composantes du réseau de transport et de répartition de la région de l'Outaouais (tension supérieure ou égale à 69 kV) endommagées au cours de la tempête de verglas de 1998 ? Quelles normes de conception ont été utilisées pour la reconstruction des éléments touchés, le cas échéant ?

Question 2

Quels ont été les centrales, lignes et postes (incluant les interconnexions entre les réseaux d'Hydro-Québec, d'Hydro-Ontario et de McLaren) utilisés pour répondre à la demande en électricité de l'Outaouais pendant la tempête de verglas de 1998, c'est-à-dire durant l'indisponibilité des circuits 3052 et 3053 de la ligne à 315 kV Chénier-Vignan ? Quelle a été la répartition de la puissance rendue disponible par ces différents liens ?

Question 3

À la suite du verglas de 1998, est-ce que des lignes à 120 kV ont été identifiées comme des liens stratégiques dans la région de l'Outaouais ? Hydro-Québec projette-t-elle renforcer certaines de ces lignes, comme par exemple celles reliées au réseau de centrales locales ou encore celles reliées aux principaux centres de charge de la région ?

Question 4

Pour chacune des centrales d'Hydro-Québec dans la région de l'Outaouais de même que pour Carillon, Les Cèdres et Beauharnois, quelle partie de la puissance installée est dédiée à des besoins spécifiques (production dédiée ou charge dédiée) au Québec, en Ontario ou aux États-Unis et comment ces contraintes évolueront à court, moyen ou long terme ?

Question 5

Quelles seraient les modifications requises au réseau de lignes à 120 kV partant de la centrale de Carillon pour réaliser une connexion d'urgence avec le poste Petite-Nation ? Quelle puissance pourrait être transitée par une telle connexion ?

Question 6

À la suite de votre complément d'information portant sur la répartition des charges dans l'Outaouais entre les grands secteurs de consommation (séance du 17 octobre en après-midi, p. 1) soit 60 % pour le domestique-agricole, 20 % pour le général-institutionnel et 20 % pour l'industriel, quelle est la répartition de la demande en électricité dans la région par secteur de consommation en condition hors pointe et en condition de pointe ? Quelle est la contribution relative de ces différents secteurs de consommation à l'évolution des besoins internes satisfaits dans la région entre 1989-2000 ?

Considérant les commentaires des représentants de la CUO quant aux prévisions de développement économique de la région de Hull-Gatineau (séance du 15 novembre), quelles sont les prévisions de croissance de la demande par secteur de consommation dans cette région en conditions hors pointe et en condition de pointe ?

Question 7

Quel est l'écoulement de puissance en conditions hors pointe et de pointe dans les postes reliés à la ligne à 315 kV existante (postes Vignan et Petite-Nation) et dans les principaux postes à 120 kV de la région par exemple ceux de l'axe Quyon-Lucerne-Touraine, ceux de l'axe Paugan-Wakefield-Chelsea-Rapides-Farmers et ceux de l'axe Vignan-Gatineau-Templeton-McLaren-Buckingham-Petite-Nation ?

Question 8

Quelle est la puissance de transit maximale des lignes à 120 kV entre les postes Grand-Brûlé, Mont-Laurier et Maniwaki ? Ces lignes ont-elle été utilisées pour alimenter une partie de la charge en Outaouais durant le verglas ? Est-ce que la puissance transitée par ces lignes pourrait être augmentée en changeant par exemple les conducteurs, en augmentant le nombre de phases, etc. ?

Question 9

Quelles sont les actions entreprises et celles à venir visant à sécuriser le réseau de distribution dans l'Outaouais depuis le dépôt du rapport de la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas de janvier 1998 ?

Question 10

Au cours des séances publiques de la deuxième partie, des intervenants ont souligné qu'une puissance minimale de 10 % serait requise pour faire fonctionner le poste de conversion de l'Outaouais. La commission souhaite que vous éclaircissiez cet aspect. Expliquer la différence entre la tension de référence et la puissance minimale requise pour maintenir le poste de conversion de l'Outaouais en opération ?

Question 11

La Communauté urbaine de l'Outaouais et la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont souligné que leur territoire était desservi « par un réseau électrique particulièrement capricieux. Les oscillations, survoltages et interruptions momentanées d'électricité sont ici des événements malheureusement endémiques. [...] une stabilisation de l'alimentation électrique aurait un impact direct sur le bien-être quotidien de la région, pas juste en cas d'urgence » (DM31, p. 6). Des représentants de la MRC de Papineau ont par ailleurs indiqué que ce type d'événement était peu fréquent dans leur territoire (séance du 16 novembre). Quelles sont les causes et la fréquence d'occurrence de ces événements dans la région de Hull-Gatineau ? Quelles sont les clientèles touchées par ces événements ?

Est-ce que des modifications pourraient être apportées aux réseaux existants, incluant les réseaux privés, ou encore ont été apportées depuis janvier 1998, de façon à améliorer la fiabilité de l'alimentation en Outaouais ?

Si la ligne Grand-Brûlé-Vignan était construite, est-ce que la fréquence de ces événements serait réduite de façon significative ?

Dans son Plan stratégique 2000-2004 (document déposé DA12), Hydro-Québec souhaite améliorer la fiabilité de l'alimentation électrique mesurée notamment en fonction du nombre moyen d'heures d'interruptions de service par client. En fonction de cet indice, quelle est la performance de la région de l'Outaouais par rapport à celle de l'ensemble du Québec depuis 1995 ? Est-ce qu'Hydro-Québec s'est fixée un objectif spécifique pour la région de l'Outaouais et ses zones urbaines ?
